

Entretien des parquets imprégnés (verniss)

Généralités



Un parquet ou un plancher en bois est, suite à son usage, soumis à une usure naturelle inévitable. Même les bois très durs et bien protégés par leur traitement de surface nécessitent un entretien périodique de nettoyage et de protection.

Afin d'éviter les griffures, les chaises et les tables seront munis de tampons en feutre. Les roulettes des meubles seront en matière souple, lisse et propres. N'oubliez pas que la poussière et le sable agissent comme du papier de verre. Il existe des plaques de protection transparentes adaptées aux chaises à roulettes de bureau.

Le bois est un matériau vivant qui exige un minimum d'humidité. Nous vous recommandons de maintenir une humidité relative de l'air de minimum 45 % (température 20 à 22 °C). Cette mesure vous sera bénéfique et évitera un retrait excessif des joints.

Premier entretien de protection après la pose et entretien périodique :

Enlever la poussière avec un aspirateur. Essuyer la surface entière au moyen d'un balais applicateur muni d'un chiffon en coton préalablement trempé et essoré dans une solution de PICO – Parquet combiné (4 bouchons de produit PICO combiné pour 5 L d'eau tiède). Essuyer la surface dans le sens des lames de parquet, puis laisser sécher. Inutile de polir. En principe il suffit de faire cet entretien toutes les 6 à 12 semaines.

Attention : Un traitement de protection ou de nettoyage n'est pas invisible. Un regard au ras du sol et face à une lumière rasante (Velux) pourra dans certains cas déceler les traces du chiffon applicateur.

Avis : Les conseils d'entretien ci-dessus résultent de notre expérience pratique. Ils n'engagent en aucune façon notre responsabilité. Le devoir d'usage correct du parquet reste celui de l'utilisateur. Assistance au **079 446 13 27**.